



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 3 JUIN 2020 à 17 h**

Date de la convocation : le jeudi 28 mai 2020.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. FIXATION DU RÉGIME DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS.
2. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.
3. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE A DIVERS ORGANISMES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.
4. REVERSEMENT DES FRAIS DE LOCATION DE LA SALLE CASSIN A LA « SCI LES MIMOSAS ».
5. CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS POUR L'IMPLANTATION D'OUVRAGES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE - QUARTIER DE CHATEAUVERT .
6. CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LE SYMIELECVAR POUR LE GÉORÉFÉRENCEMENT DES RÉSEAUX CLASSÉS SENSIBLES.
7. AVENANT N° 1 A LA CONCESSION DE PLAGE DE TAMARIS DANS LE CADRE DU PAPI « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » ET DE LA RÉALISATION D'UN EXUTOIRE PLAGE DE TAMARIS.
8. PLAGES CONCÉDÉES DE L'ARGENTIÈRE - MIRAMAR ET TAMARIS - RAPPORT ANNUEL DE LA COMMUNE EN TANT QUE CONCESSIONNAIRE.
9. SOUS-CONCESSION DE LA PLAGE DE L'ARGENTIÈRE : ETABLISSEMENTS « CÔTÉ PLAGE » ET « CHEZ SAM » - RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES.
10. MODIFICATION DES STATUTS DU SYMIELECVAR.
11. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DES SALLES SUR VERDON AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.
12. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DE BESSE SUR ISSOLE AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.

13. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DE MONTFERRAT AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.
14. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DE BARGEMON AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.
15. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DE PIERREFEU DU VAR AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.
16. TRANSFERT DE COMPÉTENCE OPTIONNELLE DE LA COMMUNE DE SAINT-TROPEZ AU PROFIT DU SYMIELEC VAR.
17. RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION QUINZENAIRE (N°611 NC – PERSONNES INDIGENTES).
18. ACQUISITION PAR LA COMMUNE A LA SOCIÉTÉ PROMO CHATEAUVERT DE LA PARCELLE BL N°302 POUR LA RÉALISATION D'UNE PERCÉE VISUELLE ET DES VOLUMES 5, 6, 7, ET 8 MITOYENS A CETTE PARCELLE.
19. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

II - FINANCES – BUDGETS :

20. FIXATION DES TAUX 2020 DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE.

III – QUESTIONS STATUTAIRES :

21. CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ.
22. CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ.
23. MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE D'UN POSTE D'ANIMATEUR DE LOISIRS – SERVICE JEUNESSE – DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) – PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES.
24. CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISÉS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N°2020-290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.

IV - QUESTIONS DIVERSES :

- 25.